

Lannion, le 08/10/2019

## **Dépôts des professionnels dans les déchèteries Une nouvelle organisation à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019**

### **Poursuivre la réduction et la valorisation des déchets**

Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de collecte des déchets sur son territoire. Cela implique la prise en charge de la collecte des ordures ménagères et des emballages, le nettoyage des écopoints, la gestion des déchèteries, ainsi que les actions de prévention. Ce service est financé par la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) majoritairement payée par les ménages. Cette compétence n'inclut pas la collecte et le traitement des déchets des professionnels en déchèteries. Celle-ci est donc facultative.

Chaque année, ce sont 2,2 millions de tonnes de déchets qui sont collectés et traités sur le territoire breton, ce qui représente 681 kg/habitant/an. Ces chiffres sont en constante augmentation. Le territoire de Lannion-Trégor Communauté enregistre une augmentation de 7 % et par an ces 10 dernières années, engendrant par ailleurs des problématiques organisationnelles de collecte et de financement de ce service. Plus de la moitié de ces déchets collectés est issue de déchets verts.

Dans le cadre de ses prérogatives environnementales, en lien avec les orientations nationales, la Région Bretagne a défini un plan régional de prévention et de gestion des déchets, avec pour objectif de diminuer de 10 % les déchets d'ici à 2030 (30 % pour les déchets verts).

Lannion-Trégor Communauté a souhaité s'inscrire dans ce plan régional, en déclinant localement un programme de prévention des déchets pour les 5 années à venir, en vue de ramener à 480 kg/an/habitant le volume des déchets collectés. Ce plan local vise, en outre, à préserver les ressources, à valoriser les déchets (via l'économie circulaire) mais également à rééquilibrer le financement du service de collecte en déchèterie via le principe « producteur-payeur ». Ainsi chacun devra à terme, qu'il soit particulier ou professionnel, payer le juste prix de la collecte et du traitement des déchets.

De nombreuses actions de prévention et d'animation seront mises en place dans les prochains mois pour accompagner les habitants, les professionnels et autres organismes pour tendre vers cet objectif.

### **Pour les professionnels**

Au niveau des professionnels, une nouvelle organisation sera effective dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Ces derniers pourront continuer à fréquenter 6 déchèteries du territoire, spécialisées pour accueillir leurs dépôts et réparties sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit des déchèteries suivantes :

- L'objèterie de Lannion
- Pleumeur-Bodou

- Pleumeur-Gautier
- Minihiy-Tréguier
- Ploumilliau
- Le Vieux Marché

Les horaires d'ouverture (ci-dessous) sont disponibles en ligne sur le site Internet de Lannion-Trégor Communauté ([www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com) / rubrique déchets) ou auprès des gardiens.

*A noter : l'ensemble des 13 déchèteries (y compris celles ouvertes aux professionnels) du territoire restent accessibles aux particuliers, avec des véhicules d'une hauteur inférieure à 2,05 m.*

## **Modalités d'accès des professionnels dans les déchèteries spécialisées**

Pour accéder aux déchèteries, les professionnels devront au préalable signer une convention avec Lannion-Trégor Communauté.

Ils se verront ensuite attribuer une carte d'accès (les déchèteries spécialisées ayant été équipées de portiques). Le contrôle et l'enregistrement des dépôts se feront par le personnel des déchèteries.

Lannion-Trégor Communauté se donne plusieurs semaines pour apprécier cette nouvelle organisation, mieux identifier les professionnels et les volumes déposés. Aucune tarification ne sera instaurée durant cette période.

Courant 2020, une tarification incitative progressive sera mise en place pour leurs dépôts, conformément au principe

« producteur-payeur ». Des comités de suivi et d'évaluation seront également réunis pour mesurer l'efficacité de ces nouvelles dispositions.

Pour toute question, les professionnels peuvent s'adresser au 02 96 05 55 55 (plateforme relations usagers de Lannion-Trégor Communauté).

### **CONTACTS PRESSE**

**Lannion-Trégor Communauté**

#### **Ludovic Jonas**

Directeur des services opérationnels

[ludovic.jonas@lannion-tregor.com](mailto:ludovic.jonas@lannion-tregor.com) / 02 96 05 09 00

#### **Anne-Laure Lamandé**

Responsable du service déchets ménagers

[annelaure.lamande@lannion-tregor.com](mailto:annelaure.lamande@lannion-tregor.com) / 02 96 05 55 50

## Les déchèteries communautaires



